

## Défaillance du créancier subrogé en saisie immobilière

## Par constantinople, le 26/03/2016 à 02:21

## Bonjour,

Un créancier inscrit subrogé au poursuivant d'une saisie immobilière, et finalement déclaré adjudicataire d'office (à defaut d'encherisseur)et ne consignant pas le prix (cas d'une mise à prix supérieure à sa creance)dans le délai : (1) la vente est elle résolue contre lui en sa qualité d'adjudicataire défaillant? Et par suite peut il en sa double qualité de poursuivant (créancier inscrit venant en subrogation), demander la réitération des enchères? Si oui à cette dernière question, peut on lui opposer la péremption du commandement valant saisie dont il n'est pas à l'initiative?